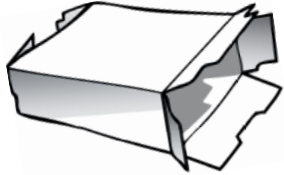


## Les matières pouvant être placées dans le bac vert



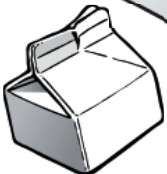
**PAPIER**  
Journal  
Cirulaire  
Revue



Papier et enveloppe  
Sac de papier  
Boîte et emballage de carton



Annuaire téléphonique  
Livre sans couverture et reliure  
Carton de lait et de crème  
Boîte de jus sans les pailles



**VERRE**  
Toutes les bouteilles et  
contenants de verre  
(de toutes les couleurs)

**MÉTAL**

Boîte de conserve et couvercle  
Canette de boissons diverses  
Assiette et papier d'aluminium  
non souillée  
Cintre et autres petits articles  
Tuyau et chaudron



**PLASTIQUE**

Tous les contenants et les  
couvercles de plastiques  
portant les symboles de  
recyclages suivants :  
**1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 7**  
ainsi que tous les couvercles,  
les bouchons et les sacs de  
plastiques AYANT UN SYMBOLE  
DE RECYCLAGE sont acceptés



**ARRÊT**

**VOUS NE POUVEZ PAS METTRE LES ITEMS SUIVANTS DANS LE BAC VERT**

Cartons et papiers souillés et cirés  
Papiers plastifiés et métalliques  
Vitre (fenêtre) et verre  
Toiles de piscine, tapis  
Papiers peints et autocollants  
Vaisselles et céramiques  
Poterie et pyrex

Emballage de barre tendre, de chocolat et de chips  
Jouets, rasoirs jetables  
Couches, mouchoirs et essuie-tout  
Tasses et miroirs  
Boyaux d'arrosage, tuyaux de PVC  
CD et cartable  
Papier carbone et photographie



### Informations

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre  
Tél. : 819 623-7382 ou sans frais 1 844 623-7382  
Internet : [www.ridl.ca](http://www.ridl.ca)